

COPIL – ETUDE PRE-OPERATIONNELLE : OPERATION PROGRAMMEE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT ET DE RENOUVELLEMENT URBAIN (OPAH-RU)

Composition	Rôle - Attributions
<p><u>Elus :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Mme DOLLE Michèle (Maire) • M. GUYOT Yves (Maire-Adjoint) • M. PONDAVEN Julian (Maire-Adjoint) • M. LE LIBOUX Pascal (Maire-Adjoint) • Mme LE DOUSSAL Anne-Laure (Conseillère déléguée) • M. TOUSSAINT Frédéric (Conseiller délégué) • Mme CEREZ Marie-Françoise (Conseillère déléguée) • M. LE BOUDEC Pierre-Yves (Conseiller Municipal) • Mme LE BAIL Michèle (Conseillère Municipale) <p><u>Bureau d'étude :</u> CDHAT</p> <p><u>Agents territoriaux :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • DGS/DA/DS et CCAS/Responsable Communication/Cabinet du Maire • Chargé de mission « Petites Villes de Demain » <p><u>Personnes qualifiées :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • M. LE MOIGNE Julien (Représentant de l'ANAH) • M. ROBIN Matthieu (Représentant de la Banque des Territoires) • Représentant de l'ADIL • M. le Président de Lorient Agglomération ou son représentant • M. le Président de Région ou son représentant • M. le Président du Département ou son représentant • M. le Sous-Préfet ou son représentant, • Les différents partenaires et services de l'Etat associés (DDTM, ARS, CAF, ...) • Autres personnes qualifiées : ADEME, ALOEN, ... <p><u>2 représentants du Panel citoyen et/ou de la démarche citoyenne</u></p>	<p>→ <u>Le Groupe de Pilotage aura pour missions de :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ↻ valider le calendrier des différentes phases, ↻ participer à la démarche globale d'animation et de concertation autour de cette étude, ↻ valider les différentes phases et rendus intermédiaires : diagnostic, choix des immeubles à enjeux, validation du programme d'actions, ↻ proposer les ajustements éventuels à opérer, ↻ participer aux visites, ↻ accompagner la mise en place des 3 phases optionnelles. <p>→ <u>Modalités de fonctionnement :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ↻ Chaque phase fera l'objet d'une restitution et d'une validation, ↻ Préalablement à chaque séance, les documents préparatoires seront transmis à chaque membre au-moins 3 jours avant la réunion, par le prestataire. <p>→ <u>Rôle du « panel citoyen » dans les instances de pilotage :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ↻ prendre part aux débats, ↻ disposer d'une voix consultative dans les décisions politiques, ↻ rapporter les échanges et expliquer les choix politiques au reste du panel.
Pilotage projet	
- GODIER Etienne (Chargé de mission PVD)	